



CONSEIL
DE QUARTIER

Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

Procès-verbal de la deuxième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire tenue le 21 février 2012, à l’hôtel de ville 2, rue des Jardins, salle de réception située au rez-de-chaussée, à 19 h

PRÉSENCES :

MM.	Denis L’Anglais	Président
	Benoît Bossé	Vice-président
M ^{mes}	Françoise Sorieul	Trésorière
	Émilie-Jennifer Desbiens	Secrétaire
	Margo Ménard	Administratrice
M.	Gilles Dufour	Administrateur
M ^{me}	Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCES :

M ^{me}	Michelle Doré	Administratrice
M.	Louis-Jean Rousseau	Administrateur

Un poste est vacant.

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M.	André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M ^{me}	Mireille Charland	Secrétaire de rédaction

Outre les noms énumérés ci-dessus, dix (10) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

12-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
12-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
12-02-03	Procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2012 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant du procès-verbal	19 h 05
12-02-04	Période d'information réservée à la conseillère municipale	19 h 15
12-02-05	Période de questions et de commentaires du public	19 h 25
12-02-06	Règlement sur la politique de consultation publique R.V.Q. 1881 et sur le fonctionnement des conseils de quartier R.V.Q. 1876 <ul style="list-style-type: none">• Projet de résolution concernant les modifications au conseil de quartier, bilan et mandat• Consultation publique sur le règlement sur la politique de consultation publique R.V.Q. 1881	19 h 35
12-02-07	Rapport des délégations <ul style="list-style-type: none">• Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu• Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou• Table de concertation des conseils de quartier du littoral• Comité vélo boulevard	19 h 55
12-02-08	Suivi des dossiers <ul style="list-style-type: none">• Comité circulation et transport• Orientations et plan d'action 2011-2012• Résidence de tourisme• Registre des suivis des résolutions• Comité des grands événements• Rencontre des travaux publics, déneigement et autres sujets• Page Facebook• OBNL pour protéger l'arrondissement historique du Vieux-Québec	20 h 15
12-02-09	Assemblée annuelle <ul style="list-style-type: none">• Date de l'assemblée annuelle, déroulement, rapport annuel et états financiers	20 h 45
12-02-10	Période de questions et de commentaires du public	21 h
12-02-11	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement de la secrétaire de rédaction• Frais de représentation• État des revenus et des dépenses	21 h 10
12-02-12	Correspondance <ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Courriel du conseil de quartier du Plateau, réflexion sur l'alinéa 3 de l'article 74.4 de la Charte de la Ville de Québec, 3 février 2012○ Lettre de MM. Régnald Goulet et Jean Thérien (Cap-Blanc) à M. Régis Labeaume, 9 février 2012○ Courriel de M^{me} Louisa Blair, l'accessibilité aux plaines durant le Carnaval, 10 février 2012○ Demande de dérogation mineure concernant le 265, rue Saint-Paul, courriel du 30 janvier 2012	

- Plan d'affaires de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou – Quelles tendances observons-nous? Invitation, 3 février 2012 Arrondissement de La Cité-Limoilou

12-02-13 Divers

- Contenu de l'assemblée de mars 2012

12-02-14 Levée de l'assemblée

21 h 30

12-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

12-02-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- **Adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

12-02-03 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 JANVIER 2012

- **Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2012**

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 17 janvier 2012.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant du procès-verbal**

Aucune affaire découlant du procès-verbal.

12-02-04 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

M^{me} Anne Guérette présente les informations suivantes :

- **Potentiel de développement résidentiel**

L'Arrondissement rédige actuellement un appel d'offres pour une étude sur l'évolution de la fonction résidentielle dans le Vieux-Québec. Cette étude permettrait d'évaluer le potentiel de développement résidentiel et de résidences de tourisme dans les zones mixtes. L'étude devrait être produite d'ici juin prochain.

M^{me} Anne Guérette souhaiterait que le potentiel de développement résidentiel sur la rue Saint-Jean soit évalué. Il serait pertinent d'inciter les propriétaires à rénover les espaces vacants servant d'entrepôt pour augmenter la quantité de logements dans ce secteur.

Les membres du conseil sont tout de même inquiets du développement des résidences de tourisme dans les zones mixtes. Ils demandent à M^{me} Guérette s'il est possible d'imposer un moratoire jusqu'à la publication de l'étude. M^{me} Guérette répond que la demande a déjà été faite et qu'il n'y a pas de volonté de la part des élus de ce côté.

- **Copie du rapport des états généraux du Vieux-Québec**

M^{me} Guérette remet aux membres du conseil une copie du rapport des états généraux du Vieux-Québec.

- **Enfouissement des fils électriques dans le Cap-Blanc**

Advenant l'enfouissement des fils, les citoyens riverains n'ont pas d'argent à déboursier. Les projets sont en compétition avec les projets qui viennent de partout au Québec. Outre les critères de base, la valeur historique ou patrimoniale et l'intention de la Ville de procéder à des travaux d'infrastructures souterraines sur la rue visée sont des critères fondamentaux. Ce sont les Services de la Ville concernés par le projet qui remplissent la demande, le formulaire d'Hydro Québec (Service de l'aménagement du territoire). La Ville détermine l'ordre de priorité des demandes, cette décision est prise par résolution du comité exécutif. Critères fondamentaux : valeur historique ou patrimoniale et intention de la Ville de procéder à des travaux d'infrastructures souterraines dans la rue.

Résolution CA-12-04

Analyse d'opportunité de l'enfouissement des fils électriques dans le Cap-Blanc

Considérant le procès-verbal du 17 mai qui fait état de l'intérêt du conseil de quartier par rapport à l'enfouissement des fils dans le secteur du Cap-Blanc et celui du 21 juin dans lequel le conseil demande de l'information sur l'enfouissement des fils;

Considérant l'information obtenue sur ce sujet à la présente assemblée;

Considérant que ce sujet est inscrit au plan d'action du conseil de quartier;

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire demande à la Ville de Québec de procéder à une analyse d'opportunité de l'enfouissement des fils dans le Cap-Blanc en vertu des programmes de subvention existants et, éventuellement, de lui transmettre un échéancier de travail.

Adoptée à l'unanimité

- **Percées visuelles**

La Division de la gestion du territoire de l'Arrondissement travaille à l'intégration de l'étude sur les percées visuelles exceptionnelles à la réglementation de zonage. M. Benoît Bossé suggère de gérer cette question en utilisant l'outil réglementaire du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). M^{me} Guérette présentera cette suggestion au directeur de l'Arrondissement et fera un retour aux membres du conseil à cet effet.

- **Règlement omnibus et zonage des plaines d'Abraham**

Le règlement omnibus a été adopté. Toutefois, toutes les modifications relatives aux plaines ont été retirées. D'ici au printemps, un comité avec la Commission des champs de bataille nationaux se penchera sur le zonage des plaines d'Abraham.

12-02-05 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Stationnement des amis des plaines (Manège militaire, avenue Wilfrid-Laurier) : Un citoyen se demande s'il y a une possibilité que le stationnement ferme. M^{me} Guérette n'a pas d'information à ce sujet, elle fera un retour suite à sa rencontre prochaine avec la Commission des champs de bataille nationaux.

Déneigement : Une citoyenne se plaint d'amendes répétitives suite au déneigement de son toit (3 constats, 1 par jour, pour le même déversement), du délai entre l'émission et la réception des constats d'infraction (6 jours) et du zèle des autorités à cet effet (aucun avis dans la boîte aux lettres rappelant la réglementation, au moment où l'infraction est constatée on pourrait informer le propriétaire ou déposer un avis dans sa boîte aux lettres). Une plainte a déjà été enregistrée à la Ville. M^{me} Guérette annonce que M^{me} Suzanne Verreault, présidente de l'Arrondissement, a pris le dossier en charge et invite la citoyenne à venir s'exprimer au

conseil d'arrondissement. Elle indique à la citoyenne qu'elle peut s'adresser à M^{me} Guérette si la plainte n'a toujours pas été prise en charge dans trois semaines. La réglementation est sans doute à revoir.

M. Denis L'Anglais mentionne la possibilité de former un regroupement de citoyens victimes de ces amendes pour se faire entendre par la cour municipale. M^{me} Guérette s'informerait du nombre de contraventions émises dans l'arrondissement à ce sujet. Le conseil fera le suivi suite à cette information.

12-02-06 RÈGLEMENT SUR LA POLITIQUE DE CONSULTATION PUBLIQUE R.V.Q. 1881 ET SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONSEILS DE QUARTIER R.V.Q. 1876

• Projet de résolution concernant les modifications au conseil de quartier, bilan et mandat

M. Denis L'Anglais rappelle les faits entourant ce dossier (consultations publiques, projet de règlement, etc.). La table de concertation des conseils de quartier s'est penchée sur la question et propose de dresser d'abord un bilan de la façon dont les conseils de quartier ont contribué à la gouvernance municipale. M. L'Anglais présente le projet de résolution. M^{me} Margo Ménard suggère d'ajouter que ce bilan pourrait servir au comité pour l'optimisation des communications et aider à promouvoir les conseils de quartier. M. Benoît Bossé propose d'ajouter aussi les suivis qui sont faits par l'administration de la Ville suite aux interventions des conseils de quartier.

Résolution CA-12-05

Contribution des conseils de quartier à la gouvernance municipale et table de concertation des conseils de quartiers

ATTENDU QUE les séances d'information menées par le conseiller du district de Val-Bélair touchant la modification de l'assise territoriale et le fonctionnement des conseils de quartier (CQ) ainsi que la Politique de consultation publique ont donné lieu au dépôt de nombreux mémoires et que ceux-ci ont fait l'objet d'un rapport de consultation rendu disponible le 23 janvier 2012;

ATTENDU QUE deux projets de règlements sur le fonctionnement des CQ et sur la Politique de consultation publique ont fait l'objet d'un avis de motion pour adoption par le conseil municipal à sa séance du 6 février 2012;

ATTENDU QUE ces deux règlements font l'objet d'une tournée d'information dans les 6 arrondissements de la ville devant déboucher sur la création de groupes de travail touchant les communications, les plans directeurs de développement du quartier, les relations entre les administrateurs des CQ et les élus et la formation des administrateurs des conseils d'administration des CQ;

ATTENDU QUE toutes ces modifications au mandat, mode de fonctionnement et d'organisation des CQ, ont été faites en l'absence d'un bilan préalable sur la contribution des CQ à la gouvernance municipale et qu'il y a lieu de dresser un tel bilan;

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire demande à la Ville de dresser un bilan de la contribution des CQ à la gouvernance municipale selon la liste des éléments indicatifs souhaités pour ce bilan, telle que jointe à cette résolution, en vue notamment de la promotion des conclusions par la Direction des communications;

Que le CQ Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire s'associe aux autres CQ de l'arrondissement de La Cité-Limoilou en vue d'organiser un atelier de réflexion sur la contribution des CQ à la gouvernance municipale et qu'il en impute les coûts au poste budgétaire Fonds d'initiative commune;

Que le CQ demande aux autorités de la Ville d'approuver cette démarche, et qu'elles s'y associent étroitement, notamment en mettant à contribution la Direction des communications;

Que le CQ rappelle aux autorités municipales que l'initiative des neuf conseils de quartier de

l'arrondissement de La Cité-Limoilou de relancer la table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement (TCCQA) respecte non seulement l'esprit ayant présidé à la création des CQ, mais qu'elle met en œuvre de ce fait deux des volets de son mandat prévu à la Politique de consultation publique de la Ville touchant la concertation de tous les organismes du milieu afin de permettre l'expression de tous les points de vue et l'exercice de son pouvoir d'initiative pour stimuler un développement intégré et viable du quartier que lui conférerait le précédent règlement R.R.V.Q. c. P-4 avant son abrogation à venir dans les prochaines semaines.

Adoptée à l'unanimité

Une lettre de transmission sera rédigée par M. L'Anglais et transmise à M. Sylvain Légaré et aux élus de l'arrondissement.

- **Consultation publique sur le règlement sur la politique de consultation publique RVQ 1881**

Puisque la consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 5 mars, pendant la séance du conseil municipal, des membres estiment qu'un bon nombre de participants et de questions pourraient retarder l'adoption du règlement séance tenante.

Résolution CA-12-06

Projet de règlement 1881, modification à la politique de consultation publique de la Ville de Québec

ATTENDU QUE les séances d'information menées par le conseiller du district de Val-Bélair touchant la modification de l'assise territoriale et le fonctionnement des conseils de quartier (CQ) ainsi que la Politique de consultation publique ont donné lieu au dépôt de nombreux mémoires et que ceux-ci ont fait l'objet d'un rapport de consultation rendu disponible le 23 janvier 2012;

ATTENDU QUE que deux projets de règlements sur le fonctionnement des CQ et sur la Politique de consultation publique ont fait l'objet d'un avis de motion pour adoption par le conseil municipal à sa séance du 6 février 2012;

ATTENDU QUE ces deux règlements font l'objet d'une tournée d'information dans les 6 arrondissements de la ville devant déboucher sur la création de groupes de travail touchant les communications, les plans directeurs de développement du quartier, les relations entre les administrateurs des CQ et les élus et la formation des administrateurs des conseils d'administration des CQ;

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire exige des autorités de la Ville qu'il réintroduise dans le R.V.Q. 1881 modifiant le règlement sur la politique de consultation publique les deux volets du mandat de concertation de tous les organismes du milieu afin de permettre l'expression de tous les points de vue et du pouvoir d'initiative pour stimuler un développement intégré et viable du quartier que lui conférerait le précédent règlement R.R.V.Q. c. P-4 avant son abrogation le 6 février 2012.

Adoptée à l'unanimité

Cette résolution sera transmise par courriel au conseil municipal dans le cadre de la consultation qu'il tient le 5 mars sur le projet de règlement 1881.

12-02-07 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS

- **Comité de suivi du projet d'agrandissement de L'Hôtel-Dieu**

M^{me} Margo Ménard présente les informations suivantes :

CPE : Selon *Le CHUQ en action*, le développement du CPE Les petits murmures va de bon train. Quatre-vingts places de jour et de nuit devraient être créées.

Avancement des travaux :

Volet 1 : Les firmes d'ingénieurs et d'architectes ont été choisies.

Volet 2 : Pour les nouveaux bâtiments, la sélection des firmes est en cours.

M. Éric Etter, du Service des communications de L'Hôtel-Dieu, est ouvert à rencontrer le conseil de quartier, mais il n'a aucune information nouvelle à lui présenter pour le moment. Les travaux avancent bien et aucune plainte de la part des résidents n'a été enregistrée jusqu'à présent.

• **Table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou**

La résolution CA-12-05 adoptée aujourd'hui au point 12-02-06 a été discutée ainsi que la constitution et le fonctionnement des futurs groupes de travail.

• **Table de concertation des conseils de quartier du littoral**

Une rencontre a eu lieu le mardi 7 février 2012. Les discussions ont été sensiblement les mêmes que lors de la table de concertation des conseils de quartier de l'arrondissement de La Cité-Limoilou : règlements sur la politique de consultation publique et sur le fonctionnement des conseils de quartier et la constitution et le fonctionnement des futurs groupes de travail.

• **Comité vélo boulevard**

La prochaine rencontre aura lieu jeudi prochain, M^{me} Françoise Sorieul fera un retour sur cette rencontre à la prochaine assemblée. Elle invite les citoyens à lui transmettre leurs questions et commentaires.

12-02-08 SUIVI DES DOSSIERS

• **Comité circulation et transport**

M. André Martel annonce qu'une rencontre avec la Division du transport aura lieu à la fin mars. Il sera impossible de tenir cette rencontre avant la prochaine assemblée du conseil. Afin de recevoir le rapport de la Division du transport du Service de l'aménagement du territoire et d'adopter des résolutions, le cas échéant, les membres du conseil conviennent de tenir une assemblée spéciale du conseil d'administration à la fin de mars.

• **Orientations et plan d'action 2011-2012**

Aucun développement. M. Denis L'Anglais rappelle les grandes lignes des orientations (percées visuelles, etc.). Un bilan sera présenté à l'assemblée annuelle.

• **Résidences de tourisme**

Voir point 12-02-04 : période d'information réservée à la conseillère municipale.

• **Registre des suivis des résolutions**

M^{me} Mireille Charland mettra à jour le registre et y intégrera les résolutions adoptées depuis mars 2010. Elle le transmettra au début de la prochaine semaine.

- **Comité des grands événements**

M. Denis L'Anglais rappelle aux citoyens les grandes lignes du dossier.

M^{me} Anne Guérette se questionne au sujet du prochain concert de Madonna sur les plaines d'Abraham. On utilise le patrimoine, serait-il alors possible de créer un fonds pour le protéger? Elle perçoit un danger par rapport à la privatisation des champs de bataille nationaux. Elle abordera le sujet lors de sa rencontre avec la Commission des champs de bataille nationaux.

Les membres croient qu'il serait pertinent de sensibiliser la ministre de la Culture (M^{me} Christine St-Pierre) au sujet des événements qui mettent en péril le patrimoine historique, ainsi que la ministre du Tourisme et les autres intervenants pertinents au sujet du tourisme durable. Les membres conviennent de rédiger un projet de lettre au sujet de la privatisation des plaines d'Abraham et du Vieux-Québec. Le projet de lettre sera rédigé par MM. Denis L'Anglais et Benoît Bossé et présenté pour approbation à la prochaine assemblée.

- **Rencontre des Travaux publics, déneigement et autres sujets**

Mise à jour du tableau des requêtes, M. André Martel présente les informations suivantes :

Trottoirs chauffants : Le Service de l'ingénierie exerce une veille technologique sur ce sujet, beaucoup d'expérimentation dans le monde, les projets sont toujours couplés avec une technologie de développement durable (énergie). Il n'y a pas de mandat d'étude sur ce sujet.

Grilles des puisards (grilles transversales) toutes les rues perpendiculaires situées au sud de la rue Saint-Jean : La Division des travaux publics a été informée de la problématique (les puisards ne captent pas toute l'eau) et en tiendra compte au moment des réparations.

Poubelles de rue à l'année sur le cours du Général-De Montcalm : Les 2 poubelles de la Ville sont enlevées durant la saison hivernale, car elles nuisent au déneigement. La poubelle à l'entrée des plaines est permanente (mobilier appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux).

Supports à vélos sur la rue Saint-Jean : Des supports à vélo (possibilité de deux vélos par support) seront installés et testés sur la rue Saint-Jean l'été prochain.

Terrain de stationnement rue Elgin, intersection rue Sainte-Angèle : Après vérification, le stationnement de la rue Elgin n'empiète pas sur le domaine public.

- **Déneigement des toits plats :**

Résolution CA-12-07

Modification du règlement 1302 pour autoriser le déneigement des toits plats

Considérant les plaintes des citoyens;

Considérant que le règlement 1302 ne permet pas le déneigement des toits plats;

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire demande aux élus de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de réviser le règlement 1302 afin d'autoriser le déneigement des toits plats moyennant un permis.

Adoptée à l'unanimité

- **Respect du mobilier urbain pendant le Red Bull Crashed Ice**

M. Denis L'Anglais transmettra des photos à M. Martel afin qu'il assure le suivi auprès de M. Étienne Talbot du Bureau du développement touristique et des grands événements.

- **Page Facebook**

M^{me} Émilie-Jennifer Desbiens a ajouté du contenu à la page Facebook. Elle en fait la présentation aux membres du conseil.

- **OBNL pour protéger l'arrondissement historique du Vieux-Québec**

Aucun développement pour le moment. Le projet est repoussé jusqu'aux prochaines élections au sein du conseil de quartier.

12-02-09 ASSEMBLÉE ANNUELLE

- **Date de l'assemblée annuelle, déroulement, rapport annuel et états financiers**

Considérant les nouvelles dispositions du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier relatives à la tenue des assemblées annuelles et considérant que les assemblées annuelles de cette année doivent se tenir entre les 2 et 20 avril, les membres conviennent de tenir l'assemblée annuelle le 17 avril 2012.

L'élection des administrateurs (séance tenante), la présentation du rapport annuel et des états financiers auront lieu au cours de cette soirée.

12-02-10 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Lien de propriété entre les nouvelles casernes et L'Hôtel-Dieu : Une citoyenne demande s'il y a un lien de propriété entre les nouvelles casernes et L'Hôtel-Dieu. M^{me} Anne Guérette répond que oui, mais qu'il y a malheureusement peu de budget pour d'éventuelles rénovations.

Restaurant Gambrinus : Un citoyen fait remarquer que le restaurant Gambrinus est fermé. Il se demande s'il est possible que le musée voisin récupère le bâtiment. Les membres du conseil n'ont pas d'information sur ce sujet, mais croient que cela est peu probable, il y a un permis de restaurant à cet endroit.

Lien haute-ville/basse-ville : Un citoyen fait état du projet de GESTEV de construire une piste permanente pour le Big Air surf des neiges dans le secteur des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency et d'intégrer le tout au futur lien mécanique haute-ville/basse-ville. Les membres indiquent qu'il n'y a aucune information officielle à ce sujet pour le moment.

12-02-11 TRÉSORERIE

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

Résolution CA-12-08

Paiement de la secrétaire de rédaction

Considérant que l'assemblée dépasse 2 h 30 et en application de la résolution CA-11-25,

SUR PROPOSITION DE M^{ME} FRANÇOISE SORIEUL DÛMENT APPUYÉE PAR M. BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline-Parlementaire autorise le paiement de 100 \$ à M^{me} Mireille Charland pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 21 février 2012.

Adoptée à l'unanimité

- **Frais de représentation**

Reporté à la prochaine assemblée.

- **État des revenus et des dépenses**

La subvention de fonctionnement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou de 1500 \$ a été reçue.

M^{me} Sorieul indique aux membres que le solde du compte est de 1396 \$.

12-02-12 CORRESPONDANCE

- **Lettres transmises**

Aucune.

- **Communications écrites reçues**

- Courriel du conseil de quartier du Plateau, réflexion sur l'alinéa 3 de l'article 74.4 de la Charte de la Ville de Québec, 3 février 2012
- Lettre de MM. Régnald Goulet et Jean Thérien (Cap-Blanc) à M. Régis Labeaume, 9 février 2012. M. Denis L'Anglais présente aux administrateurs et aux citoyens présents les différents sujets abordés dans la lettre (manipulation du vrac, sécurité des résidants, ouverture de la côte Gilmour, etc.).
- Courriel de M^{me} Louisa Blair, l'accessibilité aux plaines durant le Carnaval, 10 février 2012. Plusieurs autres citoyens ont vécu des situations similaires (ex. : accès à l'escalier du Cap-Blanc). La situation devrait être éclaircie avec la commission des champs de bataille.
- Demande de dérogation mineure concernant le 265, rue Saint-Paul, courriel du 30 janvier 2012
- Plan d'affaires de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou – Quelles tendances observons-nous? Invitation, 3 février 2012, Arrondissement de La Cité-Limoilou. Environ 80 personnes y ont assisté : personnel de l'Arrondissement, associations de gens d'affaires, conseils de quartier, organismes de loisirs. Les conclusions seront livrées sous peu. Un autre événement est envisagé.

12-02-13 DIVERS

- **Contenu de l'assemblée du 20 mars 2012**

Le projet d'ordre du jour est très chargé. Il est possible qu'un mandat de consultation publique y soit ajouté, M^{me} Sandra Guilbert viendra présenter le suivi de certains dossiers (plan directeur de quartier, hôtellerie, toilettes publiques, études de marché) et il est aussi possible qu'un représentant de la Division de la culture du loisir et de la vie communautaire vienne présenter l'étude des besoins en loisirs dans le quartier. De plus, les membres envisagent de tenir une assemblée spéciale du conseil d'administration à la fin de mars, notamment pour y recevoir le rapport sur le transport et la circulation, voir le point 12-02-08.

12-02-14 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée par M. Denis L'Anglais à 21 h 35.

Denis L'Anglais
Président

Émilie-Jennifer Desbiens
Secrétaire